



## Charte relative aux intervenants au 5 janvier 2023

Contact : Nathalie ISABELLE [nathalie.isabelle@carco.fr](mailto:nathalie.isabelle@carco.fr)

*Préambule : la 15e édition du Congrès Français de Psychiatrie de 2023 sera « Phygital » comme en 2022 :*

*Phy : physiquement à Lyon du 29 novembre au 2 décembre 2023*

*Gitale : digital avec un programme sur 2 chaînes diffusé en direct, des enregistrements filmés ou non de toutes les communications qui seront mises à disposition sur la plateforme du e-CFP2023 après accord des intervenants jusqu'au 28 mars 2024.*

*Néanmoins, le bureau du CFP insiste sur le fait que les orateurs s'engagent à être physiquement présents à Lyon (sauf motifs impérieux en corrélation avec les contraintes sanitaires)*

*Précise que, si plus d'un intervenant par session devait communiquer à distance, cette session serait retirée du direct et disponible uniquement à la demande.*

*Il est également rappelé que c'est au correspondant de chaque session thématique de s'assurer de la disponibilité des orateurs et de les informer des conditions de prise en charge (cf paragraphe II).*

### Tables des matières

<i>I - Soumettre une proposition : mode d'emploi</i>	<u>2</u>
<i>II - Prise en charge des orateurs</i>	<u>5</u>
<i>III - Structure du programme du congrès</i>	<u>8</u>
<i>IV - Participation des orateurs</i>	<u>11</u>
<i>V - Modalités pratiques d'organisation du CFP</i>	<u>12</u>
<i>V - Thématiques et Journées du CFP</i>	<u>14</u>



## I - Soumettre une proposition : mode d'emploi

Soumettre une Session Thématique, une Rencontre avec l'Expert, un Débat, un « Partages de Pratiques Cliniques », une session Forum des Associations avant le **mardi 28 février 2023**

Soumettre un Poster avant le **jeudi 31 août 2023**

### A - Mode d'emploi général

1. Créer votre profil en remplissant le formulaire proposé (ou entrer vos identifiants) et cliquez sur soumettre
2. Choisir le type de communication (Session Thématique, Débat, Rencontre avec l'Expert, Partages de Pratiques Cliniques, Forum des Associations, Poster) puis la thématique à sélectionner entre :
  1. Addictions
  2. Clinique
  3. Enfants et Adolescents - Périnatalité
  4. Nouvelles Technologies / Santé Connectée
  5. Psychiatrie de la Personne Âgée (composant le programme des JPPA)
  6. Psychiatrie et Société
  7. Psychiatrie légale
  8. Sciences Fondamentales
  9. Thérapeutiques
3. Cliquez sur soumettre
4. Remplir le formulaire de soumission comme indiqué en respectant les consignes de rédaction (cf ci-dessous)
5. Cliquez sur soumettre
6. Dernière étape de confirmation => Recliquez sur soumettre, vous recevrez un mail de confirmation
7. Remarque : une même personne ne peut intervenir qu'une seule fois en tant qu'orateur. Il en est de même pour la fonction de président, modérateur ou discutant (sauf pour les membres du bureau et des comités du CFP2023 qui pourront présider et modérer plusieurs fois).  
Nous vous demandons de vous assurer que les orateurs proposés seront disponibles du mercredi 29 novembre au samedi 2 décembre 2023 inclus.
8. Un auteur ne peut soumettre qu'un seul Poster en première signature.
9. Pour chaque orateur, il est demandé de joindre un CV à jour pour des raisons de conformité aux nouvelles directives imposées par la Formation Médicale Continue.



## B - Quoi soumettre et comment ?

### 1 - Sessions Thématiques (durée 1h30) :

- 3 orateurs d'équipes différentes si possible (le bureau privilégiera toujours, à qualité égale, les équipes d'origines différentes)
- Toute ou partie des communications peuvent être en anglais mais il n'y a pas de traduction simultanée prévue.
- Le **correspondant** sera obligatoirement :
  - 1 des 3 orateurs de la session
- Le **président** sera :
  - soit l'orateur correspondant à sa demande,
  - soit proposé par le bureau du CFP parmi ses membres ou ceux des différents comités dont le Comité Local d'Organisation ou un orateur déjà pris en charge par le congrès.

### Lors de la soumission, il vous sera demandé :

- Le titre global de la Session Thématique
- Le titre de chaque communication
- Le nom de chaque orateur et leurs coordonnées (mail obligatoire)
- Un résumé global présentant la session (si elle est acceptée, chaque orateur devra rédiger le résumé de sa communication **avant le lundi 31 juillet 2023**).

### 2 - Débats (durée 1h00) :

- 2 débatteurs (pour/contre)
- Langue utilisée : le français
- Le **correspondant** sera :
  - 1 des 2 débatteurs
- Le **modérateur** sera :
  - proposé par le bureau du CFP parmi les membres des différents comités du CFP et du Comité Local d'Organisation ou un orateur déjà pris en charge par le congrès

### Lors de la soumission, il vous sera demandé :

- Le titre du débat
- Le nom de chaque débatteur et leurs coordonnées (mail obligatoire)
- Un résumé mentionnant clairement la position de chaque débatteur



### **3 - Rencontres avec l'Expert (durée 1h00) :**

- 1 expert
- Langue utilisée : le français ou l'anglais
- Le **correspondant** sera :
  - l'expert
- Le **modérateur** sera :
  - proposé par le bureau du CFP parmi les membres des différents comités du CFP et du Comité Local d'Organisation ou un orateur déjà pris en charge par le congrès.

#### **Lors de la soumission, il vous sera demandé :**

- Le titre de la Rencontre avec l'Expert
- Le nom de l'expert son affiliation et son expertise dans le domaine (Position, 2 publications représentatives, intervention dans des programmes de formation...)
- Un résumé

### **4 - Partage de Pratiques Cliniques (PPC) (durée 1h30) : Table Ronde**

- 1 modérateur
- 3 praticiens
- Langue utilisée : le français ou l'anglais
- Le **correspondant** sera :
  - le modérateur en charge de l'organisation et de l'animation

#### **Lors de la soumission, il vous sera demandé :**

- Le titre des PPC
- Le nom des 3 praticiens et leur coordonnées complètes (mail obligatoire)
- Un argument de 10 lignes

## **C - Consignes de rédaction**

(tous les paramètres sont intégrés sur le formulaire informatique) mais

1. Le résumé devra comporter au maximum 2500 caractères (signes et espaces inclus) hors mots clés, références bibliographiques, etc.
2. 6 mots clés maximum, 5 références bibliographiques maximum, liens d'intérêt ou non
3. Afin d'être en conformité avec la réglementation, vous devez utiliser dans votre résumé les DCI des médicaments, tout nom commercial étant prohibé.



4. Vous pouvez intégrer un pdf, à condition qu'il soit très lisible et qu'il supporte la réduction. Il doit donc contenir peu de texte.
5. Les langues utilisées pour la saisie de votre résumé sont le français ou l'anglais.
6. Les résumés des communications retenues seront publiés sur la plateforme du CFP.

## D - e-CFP

Des formats digitaux viendront compléter l'offre proposée aux participants au CFP2023 permettant de participer au Congrès à distance et/ou de voir l'intégralité (sous réserve de l'accord préalable des intervenants) des communications proposées à Lyon jusqu'au 28 mars 2024

## II - Prise en charge des orateurs

*(Attention : nous vous conseillons de solliciter dès à présent le service formation de votre établissement pour la prise en charge de votre inscription)*

### 1 - Rencontres avec l'Expert, Sessions Thématiques, Débats, Partage de Pratiques Cliniques, et Journées de Psychiatrie de la Personne Âgée (JPPA) et Journée Sciences Infirmières et Recherche Paramédicale (JSIRP)

Le congrès prendra en charge, les frais suivants :

- **Inscription\*** au Congrès
- **Hébergement\*\*** pendant **2 nuits maximum**, petits-déjeuners compris et taxes de séjour entre le 29 novembre et le 2 décembre 2023 dans l'un des hôtels orateur du congrès (excepté pour la JSIRP entre le 28 novembre et le 1<sup>er</sup> décembre). Toute nuit supplémentaire sera à la charge de l'orateur. Il n'y a par ailleurs aucune obligation à rester dans l'hôtel du Congrès.

Le congrès ne prendra pas en charge

- transport\* vers et de la ville du congrès
- frais de restauration
- frais de taxis ou VTC ou transports publics
- extras dans les hôtels
- toute demande reçue après le 14 septembre 2023 (hébergement\*\*)



Les orateurs invités par un laboratoire pharmaceutique ne seront pas pris en charge par le Congrès.

Toute annulation de chambre d'hôtel\*\* sera refacturée à l'intervenant.

#### \* Inscription

Si l'orateur fait prendre en charge son inscription par son établissement ou autre entité (association, exercice libéral...), le congrès pourra alors prendre en charge tout ou partie de ses frais de transports : aller et retour, avion ou train ou voiture (sur justificatif essence, péage) en Europe uniquement. Dès réception de la confirmation de la prise en charge ou du paiement de l'inscription de l'orateur, le congrès pourra faire ses réservations de transport selon ses desiderata.

Si l'orateur souhaite effectuer ses réservations par ses propres moyens, les frais seront alors remboursés après le Congrès sur présentation des justificatifs originaux dans la limite de 100 euros (Paris et Région Parisienne) et 300 euros (Province et Europe).

#### \*\*Hébergement

Le CFP a pré-réservé des blocs de chambres pour ses orateurs jusqu'au 14 septembre 2023. En conséquence, il vous sera demandé si votre proposition est retenue de communiquer vos desiderata avant cette date.

## 2 - Journée de l'ACCompagnement et de l'action médico-sociale (JACC)

Le congrès prendra en charge, les frais suivants :

- Inscription\* au Congrès
- Hébergement\*\* pendant 1 nuit maximum, avec petit-déjeuner et taxes de séjour la nuit du 28 au 29 novembre 2023 dans l'un des hôtels orateurs du congrès. Toute nuit supplémentaire sera à la charge de l'orateur. Il n'y a par ailleurs aucune obligation à rester dans l'hôtel du Congrès.

#### Le congrès ne prendra pas en charge

- transport\* vers et de la ville du congrès
- frais de restauration
- frais de taxis ou VTC ou transports publics
- extras dans les hôtels
- toute demande reçue après le 14 septembre 2023 (hébergement\*\*)



#### \* Inscription

Si l'orateur fait prendre en charge son inscription par son établissement ou autre entité (association, exercice libéral...), le congrès pourra alors prendre en charge tout ou partie de ses frais de transports : aller et retour, avion ou train ou voiture (sur justificatif essence, péage) en Europe uniquement. Dès réception de la confirmation de la prise en charge ou du paiement de l'inscription de l'orateur, le congrès pourra faire ses réservations de transport selon ses desiderata.

Si l'orateur souhaite effectuer ses réservations par ses propres moyens, les frais seront alors remboursés après le Congrès sur présentation des justificatifs originaux dans la limite de 100 euros (Paris et Région parisienne) et 300 euros (Province et Europe).

#### \*\*Hébergement

Le CFP a pré-réservé des blocs de chambres pour ses orateurs jusqu'au 14 septembre 2023. En conséquence, il vous sera demandé si votre proposition est retenue de communiquer vos desiderata avant cette date.

Les orateurs invités par un laboratoire pharmaceutique ne seront pas pris en charge par le Congrès.

Toute annulation de chambre d'hôtel\*\* sera refacturée à l'intervenant.

### 3 – Conférences plénières

Le congrès prendra en charge, les frais suivants :

- Inscription au Congrès
- Transport vers et de la ville du congrès (en Europe exclusivement, sauf dérogation du bureau)
- Hébergement\*\* pendant 2 nuits maximum, petit-déjeuner compris entre le 29 novembre et le 2 décembre 2023 dans l'un des hôtels orateurs du congrès. Toute nuit supplémentaire sera à la charge de l'orateur. Il n'y a par ailleurs aucune obligation à rester dans l'hôtel du Congrès.

Le congrès ne prendra pas en charge

- frais de restauration
- extras dans les hôtels



## \*\*Hébergement

Le CFP a pré-réservé des blocs de chambres pour ses orateurs jusqu'au 14 septembre 2023. En conséquence, il vous sera demandé de communiquer vos desiderata avant cette date.

## 4 - Forum des Associations

**Le comité d'organisation ne prend en charge aucun frais relatif aux présidents, modérateurs et orateurs des sessions du Forum des Associations.**

Les frais de transport, hébergement, inscription et autres dépenses éventuelles restent à la charge de l'Association ou de chacun.

## 5 - Symposia Satellites, Ateliers Technico-Pratiques

Le congrès ne prend en charge aucun frais quels qu'ils soient pour les intervenants des Symposia Satellites et des Ateliers Technico-Pratiques. Ils devront être inscrits au congrès.

Dans le cas où l'orateur sollicité n'est pas intervenant du programme officiel du congrès, le niveau de la prise en charge est à l'appréciation de l'initiateur. **Dans le cas où l'orateur sollicité serait un intervenant du programme officiel du congrès, l'initiateur devra prendre en charge les frais à hauteur minimale de ceux détaillés plus haut.**

## III - Structure du programme du congrès

### 1 - Conférences (proposées et choisies par le comité d'organisation du congrès)

#### 1 conférencier et 1 président

#### 1 Conférence inaugurale

Mercredi 29 novembre de 18h30 à 19h15

#### 5 Conférences plénières : 1 par demi-journée

Jeudi 30 novembre, vendredi 1<sup>e</sup> et samedi 2 décembre de

11h00 à 12h00

Jeudi 30 novembre, vendredi 1<sup>e</sup> décembre de 13h45 à 14h45

### 2 - 16 Rencontres avec l'Expert (soumission avant le mardi 28 février 2023)

1 expert orateur (modérateur désigné par le bureau du CFP)





de 8h00 à 9h00

Jeudi 30 novembre

6 rencontres en parallèle

Vendredi 1<sup>er</sup> décembre

6 rencontres en parallèle

Samedi 2 décembre

4 rencontres en parallèle

### 3 - 26 Sessions Thématiques (soumission avant le mardi 28 février 2023)

1 président (un des orateurs ou désignés par le bureau du CFP) et 3 orateurs (20 mn par orateur)

Jeudi 30 novembre

de 9h15 à 10h45

6 sessions en parallèle

de 15h00 à 16h30

6 sessions en parallèle

Vendredi 1<sup>er</sup> décembre

de 9h15 à 10h45

5 sessions en parallèle

de 15h00 à 16h30

5 sessions en parallèle

Samedi 3 décembre

de 9h15 à 10h45

4 sessions en parallèle

### 4 - Journées de Psychiatrie de la Personne Âgée (JPPA) (soumission avant le mardi 28 février 2023)

Vendredi 1<sup>er</sup> décembre

de 8h00 à 9h00

Rencontre avec l'expert

de 9h15 à 10h45

Session thématique

de 12h30 à 13h30

Débat

de 15h00 à 16h30

Session thématique

Samedi 3 décembre

de 8h00 à 9h00

Rencontre avec l'expert

de 9h15 à 10h45

Session thématique

de 13h00 à 14h30

Session thématique

de 14h45 à 16h15

Session thématique

### 5 - 10 Débats (soumission avant le mardi 28 février 2023)

2 débatteurs (pour/contre) (modérateur proposé par le bureau du CFP)

Jeudi 30 novembre

de 12h30 à 13h30

5 sessions en parallèle

Vendredi 1<sup>er</sup> décembre

de 12h30 à 13h30

5 sessions en parallèle



## **6 - 4 Partages de Pratiques Cliniques (soumission avant le mardi 28 février 2023)**

1 modérateur en charge de l'organisation et de l'animation

3 praticiens de la table-ronde

Jeudi 30 novembre

De 9h15 à 10h45

De 15h00 à 16h30

Vendredi 1<sup>e</sup> décembre

De 9h15 à 10h45

De 15h00 à 16h30

## **7 - Posters (soumission avant le jeudi 31 août 2023)**

**Un auteur ne peut soumettre qu'un seul poster en 1<sup>e</sup> signature.**

Après soumission sous forme de résumé au conseil scientifique, celui-ci confirmera, ou non, la forme de présentation :

- Affichage simple pendant toute ou partie de la durée du congrès et mise en ligne du poster au format pdf sur le e-CFP2023 +/- une courte présentation MP3

ou

- Affichage, présentation orale par le 1<sup>er</sup> auteur à Lyon et mise en ligne du poster au format pdf et de la présentation orale sur le e-CFP2023

La confirmation définitive d'affichage et/ou de présentation est soumise à l'obligation d'inscription au congrès du 1<sup>e</sup> auteur. Les textes des posters retenus seront publiés sur le site du CFP.

Les 1<sup>e</sup> auteurs des 10 meilleurs posters toutes thématiques confondues à l'exception de la Psychiatrie de la Personne Âgée présenteront leur travail lors d'une communication orale. Il sera décerné 3 prix meilleurs posters 2023 (invitation au CFP2023 : inscription, 3 nuits d'hôtel et transport aller/retour).

Cas particulier : Psychiatrie de la Personne Âgée bénéficie d'un prix AMPA/CFP2023 d'un montant de 1500,00 euros. Un posters tour sera organisé le jeudi 30 novembre 2023 à partir de 12 heures. Une courte présentation sera faite par le 1<sup>e</sup> auteur devant un jury composé de membres du Conseil d'administration de l'AMPA et de la SF3PA.

## **8 - Forum des Associations (soumission avant le mardi 28 février 2023)**

1 président et 3 orateurs



Les organisateurs du congrès mettent gracieusement à la disposition des associations partenaires qui auront apporté une réelle contribution au CFP une salle de réunion sous réserve d'acceptation du programme soumis :

Mercredi 29 novembre de 9h00 à 17h30 (19 créneaux)

Samedi 2 décembre de 14h00 à 17h00 (à confirmer)

Thème, sujets et orateurs seront validés par le conseil scientifique après soumission.

La participation à la réunion est libre de droit d'entrée.

**Par contre, les participants et orateurs du Forum des Associations devront acquitter les droits d'inscription au congrès s'ils souhaitent assister aux sessions scientifiques officielles du jeudi 30 novembre au samedi 2 décembre 2023.**

**Les résumés des communications présentées dans le Forum des Associations seront publiés.**

## 9 - Symposia Satellites

Le schéma, la structure et l'auditoire des Symposia sont du ressort de l'initiateur.

Néanmoins, l'initiateur devra soumettre au conseil scientifique, pour validation, un programme scientifique détaillé (thème, titres des présentations, nom des intervenants).

Les Symposia Satellites sont proposés aux créneaux horaires suivants :

Mercredi 29 novembre

16h00 à 17h30

exclusif pharma

Jeudi 30 novembre

16h40 à 18h10

symposia en parallèle

Vendredi 1<sup>e</sup> décembre

16h40 à 18h10

symposia en parallèle

## IV - Participation des orateurs

### 1 - Conférences / Rencontres avec l'Expert / Sessions Thématiques / Débats / Partages de Pratiques Cliniques

Un même orateur ne peut **présider ou modérer ou discuter qu'une seule fois** (à l'exception des membres du bureau du CFP, des Comités du CFP et du Comité Local d'Organisation) **et communiquer qu'une seule fois** lors du congrès quelle que soit la « catégorie » choisie (hors Forum des Associations).



Des exceptions pourront néanmoins être faites en cas de force majeure (exemple : grève SNCF,...)

## **2 - Symposia Satellites, Ateliers Technico-Pratiques**

Le choix des intervenants est laissé à la décision de l'initiateur, sous réserve de validation par le comité scientifique du congrès.

Les initiateurs des Symposia Satellites et Ateliers peuvent solliciter les orateurs intervenant dans le programme officiel du congrès, en tant que président, modérateur, orateur ou discutant.

**Néanmoins, l'orateur sollicité ne pourra intervenir ou présider qu'une seule fois dans 1 symposium sponsorisé. Il ne pourra donc intervenir que pour un seul sponsor pendant toute la durée du Congrès.**

## **3 – Forum des Associations**

Les présidents, modérateurs, orateurs acceptés dans le programme du congrès peuvent intervenir au cours des sessions du Forum des Associations autant qu'ils le souhaitent.

## **V - Modalités pratiques d'organisation du CFP**

### **1 - Conférences (1h)**

Lieu : amphithéâtre

Conférence d'un orateur de 40 à 45 mn

Rôle du Président :

- Introduire le Conférencier en le présentant ainsi que le titre de sa présentation (5 mn)
- Conclusion et synthèse (10 mn)

Pas de question avec la salle

### **2 - Sessions Thématiques (1h30)**

Lieu : salle moyenne ou grande

Trois communications sur le même thème (20 mn + 5 mn de questions)

Rôle du président proposé par le bureau du CFP :

- Introduire le thème et les orateurs (5 mn)
- Faire respecter le temps de parole
- Animer la discussion avec la salle
- Conclure (5 mn)



### 3 - Rencontres avec l'Expert (1h)

Lieu : salle moyenne ou grande

Un exposé de l'expert de 30 mn

Discussion avec la salle de 20 mn

Rôle du modérateur proposé par le bureau du CFP :

- Préparer la rencontre avec l'expert en amont
- Introduire le thème et l'expert (5 mn)
- Faire respecter le temps de parole
- Animer la discussion avec la salle
- Conclure (5 mn)

### 4 - Débats (1h)

Lieu : salle moyenne ou grande

Une présentation des termes d'un débat contradictoire entre 2 intervenants :

Pour : 15 mn

Contre : 15 mn

Discussion avec la salle 20 mn

Rôle du modérateur proposé par le bureau du CFP :

- Préparer le débat en amont de celui-ci
- Introduire la controverse et les débatteurs (5 mn)
- Faire respecter le temps de parole
- Modérer le débat avec la salle
- Conclure (5 mn)

### 5 - Partages de Pratiques Cliniques

Lieu : salle moyenne ou grande

1 modérateur et 3 praticiens

**1 ou 2 tours de parole de 5 mn par invité de la table-ronde, puis débat d'une heure avec la salle**

L'objectif des PPC est d'évoquer de façon libre et spontanée les formules, les savoir-faire, les « recettes », que les cliniciens utilisent au quotidien, notamment en pratique libérale. Elles visent à rompre l'isolement des praticiens, doivent créer l'occasion d'un échange horizontal entre pairs autour d'un thème précis.

> Une table ronde de 3 praticiens, partant de l'expérience de chacun, lance le débat avec la salle sur un sujet clinique préalablement défini. Il s'agit de favoriser les échanges à propos : des prescriptions, souvent hors AMM ; du savoir-faire non académique ; des préconisations issues



de l'expérience de clinicien, de terrain.

> Ces PPC visent un public d'exercice libéral auquel elles sont en premier lieu destinées, mais sans exclusive.

## 6 - Posters

Visite de l'espace posters pendant les pauses

Session communication orale des 10 meilleurs posters : les 3 meilleurs seront invités au CFP2023 (inscription, 3 nuits d'hôtel et transports A/R)  
Prix meilleur poster Psychiatrie de la Personne Âgée AMPA/CFP2023

## V - Thématiques et Journées du CFP

### 1 - Thématiques 2023

Addictions  
Clinique  
Enfants et Adolescents - Périnatalité  
Nouvelles Technologies / Santé Connectée  
Psychiatrie de la Personne Âgée  
Psychiatrie et Société  
Psychiatrie légale  
Sciences Fondamentales  
Thérapeutiques

### 2 - 8<sup>e</sup> Journées de Psychiatrie de la Personne Âgée (JPPA)

Vendredi 1<sup>e</sup> décembre (8h00 - 16h30) et Samedi 2 décembre (8h00 - 15h30)

Les meilleures propositions Psychiatrie de la Personne Âgée seront retenues pour constituer le programme des JPPA.

### 3 - 6<sup>e</sup> Journée de l'ACCompagnement et de l'action médico-sociale (JACC)

Mercredi 29 novembre (9h30 - 17h30)

Correspondant : Denis LEGUAY [denis.leguay@free.fr](mailto:denis.leguay@free.fr)

### 4 - 6<sup>e</sup> Journée Sciences Infirmières et Recherche Paramédicale (JSIRP)

Mercredi 29 novembre (9h00 - 17h30)